

Paris, le 11 septembre 2023

## **NOTE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

### **Aide d'urgence pour les populations victimes du tremblement de terre au Maroc Ouverture du fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)**

La Délégation pour l'Action extérieure des Collectivités Territoriales du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères attire l'attention des collectivités territoriales françaises sur **le communiqué de presse relatif à l'ouverture du FACECO en soutien aux populations victimes du tremblement de terre au Maroc**, émis le 9 septembre 2023 :

« Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères active, à la demande de la Ministre Catherine Colonna, le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales afin d'appuyer des actions de solidarité qui seront déployées en accord avec les autorités marocaines au bénéfice des populations touchées par le séisme.

D'ores et déjà, plusieurs collectivités territoriales se sont rapprochées du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour un montant d'aide de près de deux millions d'euros. »

Le **fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)** est un fonds de concours géré par le [Centre de crise et de soutien \(CDCS\)](#) du MEAE. Il permet aux collectivités territoriales françaises qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde. **C'est l'unique outil de l'État donnant la possibilité aux CTF de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence.**

Vous trouverez toutes les informations [pour contribuer au FACECO](#) sur France Diplomatie.

#### **Contact :**

##### **Secrétariat**

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)  
57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS  
01 43 17 62 64 | [secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr)